

Découvertes récentes de silos médiévaux en Provence

Pour l'archéologie du Moyen Age, l'étude des techniques de conservation des grains ne peut être encore un sujet propre, mais constitue une recherche liée aux problèmes de l'habitat et de l'occupation du sol¹. Dans le Midi de la France, des structures interprétées comme silos par les fouilleurs ont d'abord été constatées et décrites à l'occasion de travaux menés sur des sites d'époque protohistorique ou antique. Depuis les trouvailles spectaculaires faites à Ensérune², puis sur d'autres sites d'*oppida*, le silo est un aménagement bien identifié, même si, souvent, aucun vestige du contenu d'origine n'est signalé³. Cette relativement bonne connaissance a d'ailleurs conduit à attribuer à certaines gisements très spectaculaires eux aussi, et

1. La genèse de cet article est liée à la participation au colloque réuni à l'abbaye de Sénanque en mars 1977 pour l'étude des techniques de conservation des grains à long terme, colloque dont les actes sont parus aux éditions du C.N.R.S., Marseille, en 1979.

2. J. Jannoray, *Ensérune*, Paris, 1953, pp. 89-98; G. Barraol, *Informations*, dans *Gallia*, t. XXVII, 1969, pp. 397-398.

3. Par exemple pour les *oppida* du Languedoc, G. Barraol, *art. cit.*, p. 381 (*oppidum* de Castel-Roussillon), p. 388 (*oppidum* de la Lagaste à Pomas); *Gallia*, t. XXIX, 1971, p. 384 (*oppidum* de Montfo à Magalas). La publication de J.-J. Hatt, *Les fouilles du Pègue (Drôme) de 1957 à 1975*, dans *Gallia*, t. XXXIV, 1976, pp. 31-56 indique des silos à différents niveaux, protohistorique ou romains (en particulier fig. 3). Des trouvailles ont été faites par J. Proust pour les niveaux les plus anciens (protohistoriques) du site de plaine de Saint-Laurent à Pellissanne (B.-du-Rh.). L'interprétation de ces structures en fosse reste toujours difficile ainsi que le signalaient M. Py et C. Tendille dans *Villevieille antique*, Publications de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, Cahier n° 3, Caveirac, 1975, p. 53. La même difficulté est évidente pour l'époque médiévale.

bien connus du grand public, une datation haute qui n'apparaît pas réellement convaincante ⁴.

Or, à mesure que progressent les fouilles d'habitats médiévaux plus humbles, il devient évident que des silos, isolés ou regroupés en aires d'ensilage, ont été utilisés de manière courante pendant cette période pour la conservation totale ou partielle de récoltes. Mais une interprétation satisfaisante de tels aménagements n'est souvent pas possible dans la mesure où la datation et la relation avec un habitat n'a pas pu être établie. Ainsi, pour des raisons qui tiennent au caractère de la fouille, soit que la surface décapée ait été trop étroite, ou qu'il s'agisse d'une trouvaille ponctuelle lors d'une fouille d'urgence, ou qu'il y ait inclusion du silo médiéval dans des niveaux plus anciens qui constituent le véritable objet de la recherche archéologique, les assez nombreuses découvertes signalées ne sont pas aisément utilisables ⁵. En outre, le caractère extrêmement fragile des vestiges de l'occupation du sol jusqu'au XII^e s. dans les régions méridionales de la France actuelle explique par ailleurs assez bien la difficulté rencontrée ⁶.

Diverses recherches menées au cours de ces dernières années à partir de la notion de genèse de la fortification privée médiévale et des formes

4. J. Barrauol, *Bioux*, dans *Prov. hist.*, t. XVII, 1967, p. 184. Cette datation attribuant les silos à l'époque « celto-ligure » est officiellement proposée aux visiteurs. En réalité, ces silos sont associés à un hameau d'habitations rupestres implanté en dépendance de la première enceinte du château, tout en respectant le tracé du fossé en contrebas duquel certaines de ces maisons sont creusées. Les silos, selon le schéma décrit plus bas au Castelas de Cucuron et de Sannes, sont d'une part rassemblés en une aire d'ensilage, et également creusés individuellement dans le sol de certaines maisons. On ne saurait trop recommander la plus grande prudence au cours des nettoyages dont le site est actuellement l'objet. Sous prétexte d'une meilleure présentation au public, il serait regrettable que les sols et le contenu des silos fussent retirés sans réelle observation.

5. F. Salviat, *Informations* dans *Gallia*, t. XXX, 1972, pp. 518-519 (découverte de trente silos au Rocher de l'Hauture à Fos-sur-Mer). Dans la circonscription voisine, en 1962, lors de travaux de voirie sur la place du village de Cabasse (Var), M. G. Bérard a pu repérer cinq silos en cours de destruction par les terrassements. Les dimensions signalées donnent des volumes comparables à ceux des silos décrits plus bas au Castelas de Cucuron. Le remplissage présentait, dans un contexte cendré de la céramique du haut Moyen Âge, des ossements animaux et des ossements humains liés à la proximité d'une nécropole.

6. Ch. Lassure, J.-M. Lassure, *Découverte de silos médiévaux à Vigoulet-Auzil (Haute-Garonne)*, dans *Archéologie médiévale*, t. III-IV, 1973-1974, pp. 341-351. Cette publication illustre bien la difficulté de l'interprétation de ce type d'aménagement hors de tout autre contexte archéologique.



FIG. 1

Le Castelas de Cucuron, vue d'ensemble de la concentration centrale de silos.

d'habitat qui l'accompagnent, permettent la description de quelques structures nouvellement découvertes en rapport avec leur contexte⁷. Elles autorisent donc à aborder plus nettement la question de la place des réserves alimentaires dans la vie rurale du moment. Même si le nombre de sites fouillés reste insuffisant, on remarque que dans ces sites ruraux des XI^e et XII^e s., la présence des silos est régulièrement constatée.

Parmi ces sites, celui du Castelas de Cucuron a fourni une documentation intéressante et suffisamment bien datée des alentours de l'an mil ou du courant du XI^e s.⁸. L'occupation humaine s'est fixée là, à mi-distance entre les villages de Lourmarin et de Cucuron, profitant de la présence d'un petit éperon en matériaux détritiques qui domine la plaine d'une trentaine de mètres. Au sommet, une plate-forme de 35 m de long sur 8 m de large paraît naturellement défendue par des pentes abruptes et quelques escarpements. Dans la direction où l'éperon se rattache au plateau, vers le sud, la pente plus douce a été artificiellement avivée en forme de talus barrant l'éperon. Sur cette surface, fouillée de manière exhaustive, dix-sept silos ont été mis à jour. La plupart d'entre eux était répartie en deux concentrations, l'une située à l'extrémité septentrionale de l'éperon, la seconde en position centrale⁹. Deux silos s'excluaient de ces deux groupements, l'un, très à l'écart, à l'extrémité méridionale du site, l'autre, au sommet de la pente ouest, en situation médiane. Tous ces silos n'ont pas été en usage en même temps. La seconde concentration, en particulier présentait quelques recouvrements.

A l'époque de l'utilisation maximum de ces deux aires d'ensilage, douze

7. M. Fixot, *La motte et l'habitat fortifié en Provence médiévale*, dans *Actes du VII^e Colloque Château-Gaillard*, 1975, pp. 67-93 ; *Id.*, *Deux mottes en Provence à l'époque médiévale*, dans *Actes du 101^e congrès national des sociétés savantes*, Lille, 1975 (1978), pp. 77-90 ; M. Fixot, J.-P. Pelletier, *Le Castelas de Cucuron*, dans *Actes des XXX^e Journées du Luberon*, 1978, à paraître en 1979.

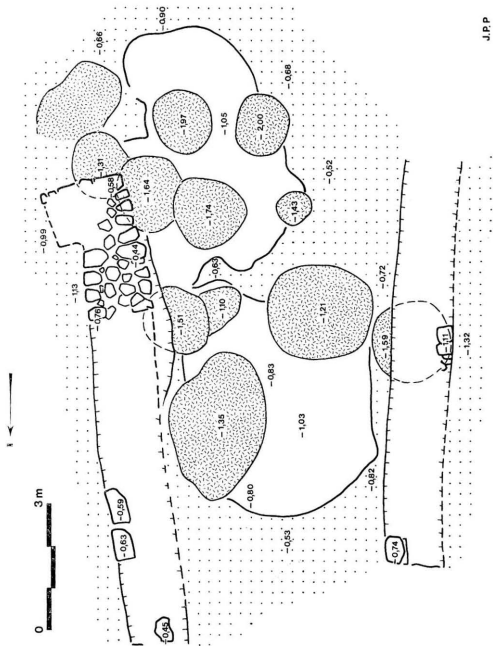
8. L'étude comparative du matériel céramique et les critères de datation sont exposés dans M. Colardelle, E. Fauro-Boucharlat, M. Fixot, J.-P. Pelletier, *Éléments comparatifs de la production céramique du XI^e s.*, dans *Actes du Colloque international de céramique médiévale méditerranéenne*, Valbonne, 1978, à paraître. La fouille a été réalisée grâce à l'obligeance de M. Henri Reynier, propriétaire et inventeur du site.

9. Fig. 1.

silos environ purent être exploités simultanément. Il semble bien alors, qu'en dehors de leur système propre de fermeture, ces silos furent aussi abrités et protégés par des élévations de branchages en forme de cabanes dont le sol était légèrement enfoncé dans le substrat. Deux cabanes abritaient la concentration centrale¹⁰, tandis qu'une seule couvrait l'autre ensemble. L'élévation des deux premières s'appuyait vers l'est à un mur de pierres sèches, mais l'absence de trous de poteaux rend hypothétique toute tentative de restitution très précise. Il est aussi apparu que ce mur se prolongeait vers le nord, pour servir d'appui à la troisième cabane. Il est très vraisemblable qu'un autre mur, approximativement parallèle au précédent, longeait le sommet de la pente ouest. La fragilité d'une telle construction, et la vigueur de l'érosion sur ce sommet de roches tendres font que l'on ne peut être fermement affirmatif. Mais une trace rectiligne nettement observable pourrait être le vestige — combien ténu —, de l'emplacement de ce mur, tandis que l'important éboulis de pierres sèches, immédiatement en contrebas, en confirmerait sérieusement l'hypothèse. Quant au plan des cabanes, d'une régularité relative, il se dégageait clairement en raison de l'enfoncement du sol dans le substrat géologique. Il adoptait approximativement une forme de cercle ou d'arc outrepassé de 4 m de diamètre moyen.

En dépit de formes variables, plus ou moins ouvertes ou plus ou moins profondes, en poire ou en cuvette, la contenance de ces fosses est toujours à peu près identique. Elle devait atteindre à l'origine un volume un peu inférieur à 1 mètre cube. Cette valeur est très approximative en raison des irrégularités du creusement, de l'érosion due à l'utilisation, ou à la fin de l'utilisation et au comblement. Il faut rappeler aussi que les silos ont été creusés dans un substrat détritique souvent fait de cailloutis roulés ou de safre dont la cohérence est faible. Deux de ces silos possédaient encore leur opercule de pierres sèches, et tous deux étaient extérieurs aux cabanes. Il est donc possible que leur système de fermeture ait été renforcé. En outre, dans la cabane septentrionale abritant le groupement central, se trouvait une fosse plus grande que les autres, de plan ovalaire, à fond plat,

10. Fig. 2.



d'une contenance de 2 mètres cubes. Il occupait le tiers de la surface de cette cabane dans laquelle ne se trouvait qu'un autre silo.

L'utilisation de cette aire d'ensilage doit être associée à des traces d'occupation découvertes au pied de la pente occidentale de l'éperon. Le caractère contemporain des deux sites est confirmé par les caractéristiques identiques du matériel céramique, et plus précisément par la présence de décors de molette réalisés avec le même outil. Ce deuxième site est constitué par un fond de cabane épargné partiellement par les labours, et par deux petits dépotoirs espacés en lisière de la surface actuellement cultivée. Il est vraisemblable que d'autres habitats de même forme ont accompagné celui-ci. La richesse des ramassages de céramique en surface semblerait indiquer la présence de quelques autres feux installés eux aussi en bas de pente¹¹. Une autre structure, située auprès d'une petite éminence, dans la plaine, à peu de distance, fut fouillée il y a quelques dizaines d'années, et fut alors identifiée comme un four de potier. Mais la relative faiblesse numérique du matériel recueilli, l'absence dans les environs de dépotoir caractéristique de la proximité d'un atelier font douter de cette interprétation¹². Il pourrait s'agir simplement d'un silo. La confusion a pu naître de la présence de traces de rubéfaction, et de vestiges de voûte de terre semblable à celle trouvée dans un gisement voisin de la motte de Sannes. On sait que la présence de traces de feu ou de cendres dans le contexte de silos est normale, puisque ceux-ci interviennent respectivement lors de la préparation puis de la fermeture de ces réserves.

Le fond de cabane de pied de pente n'était conservé que de façon partielle. Il s'encastrait également dans le sol naturel, en particulier vers l'amont de la pente, selon le système dit de la case-encoche. L'une de ses dimensions, 4 m, était ainsi nettement marquée. Moins claire était la limite vers l'aval. Mais, dans cette direction, la dimension était approximativement équivalente si le foyer retrouvé était bien un foyer central. Si l'on ne peut juger de l'ensemble du plan, on remarque cependant que la partie visible

11. La répartition des silos en deux ensembles, dont l'un est encore subdivisé, pourrait avoir un sens en rapport avec cette notion d'habitat.

12. Matériel déposé à la Fondation Laurent-Vibert, au château de Lourmarin.

s'organise selon des lignes orthogonales qui contrastent avec les traces circulaires des cabanes abritant les silos. Ce trait, ainsi que l'existence d'un foyer permanent, indique des fonctions différentes pour chacune de ces élévations. Le foyer était formé par un encadrement de pierres dressées coffrant les cendres et la terre profondément rubéfiée.

Cette description entraîne vers une interprétation qui doit tenir compte du caractère complémentaire de l'utilisation de la hauteur et de l'habitat de plaine, selon une restitution du passé susceptible une fois encore de faire abandonner l'opposition trop traditionnelle entre l'occupation de la hauteur et l'occupation de la plaine au cours du haut Moyen Âge¹³. Ici, une aire d'ensilage de hauteur, protégée par un enclos partiel de pierres sèches s'associe à un habitat paysan de plaine. Les silos qui constituent cette aire sont pour la plupart abrités par des cabanes. Il peut s'agir d'un lieu où sont conservées les réserves alimentaires, et pas seulement les réserves de grains. La fouille a montré l'exceptionnelle abondance d'ossements animaux, ainsi que la présence, dans le sol d'une cabane, d'une patte complète d'équidé, découverte en connexion anatomique depuis l'omoplate jusqu'au sabot. Il pourrait s'agir ici du produit d'un abattage abandonné et enterré pour une raison inconnue, ou peut-être pathologique¹⁴. Alors, réserve de grains et lieu éventuel du séchage de la viande, ce site de hauteur lié à l'habitat de plaine pourrait composer ce que les textes nomment *cabannaria* ou *appendaria*¹⁵, éléments d'une occupation diffuse ou périphérique des terroirs aux alentours de l'an mil, éléments complémentaires vraisemblablement de formes plus stables mais dont la description archéologique reste à faire.

Pourquoi avoir utilisé la hauteur pour ces réserves ? On peut, bien sûr, invoquer l'argument de la protection. Sans être exclusif, il a pu avoir un

13. P.-A. Février, *Problèmes de l'habitat en Midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge*, dans *Actes du IX^e congrès de l'U.I.S.P.P.*, Nice, 13-18 septembre 1976, pré tirage, pp. 145-182.

14. Faune en cours d'étude par M. L. Jourdan au C.R.A. de Valbonne Sophia-Antipolis.

15. Voir l'abondance de ces mentions par exemple dans *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, éd. B. Guérard, ch. 131, 132, 250, 275, 397, 433, 633, etc.

SANNES

MOTTE DU CASTELAS

ÉTAT 1925

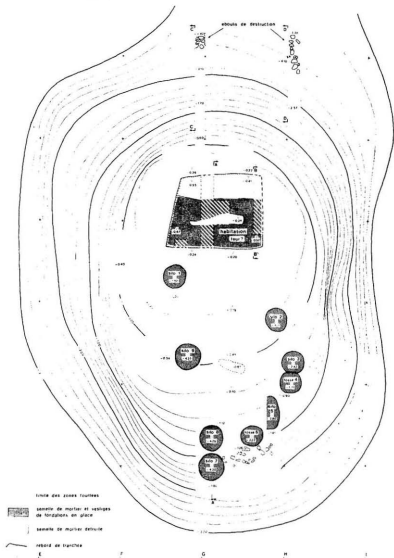


FIG. 3

Sannes, plan de la motte et des silos.

rôle. Le site est assez fort naturellement, et l'avivement artificiel de la pente vers le sud est manifeste, réalisé selon une méthode de façonnement du substrat géologique identique à celle pratiquée régionalement pour la construction d'une motte féodale. Le résultat donne d'ailleurs, dans un cas comme dans l'autre, une valeur défensive médiocre. Le souvenir de cette fonction s'est aussi conservé dans le toponyme du Castelas, le même que celui de mottes voisines. D'autres facteurs ont joué sans doute, comme l'égouttement et l'assèchement plus rapide des sols sur la hauteur.

Les constatations faites à Sannes, à quelques kilomètres de là, vers l'est confirment le caractère normal de l'utilisation des silos et donnent des indices complémentaires sur la place de ces réserves dans la vie économique et sociale de la campagne. Le Castelas de Sannes est identifiable à un lieu fortifié mentionné dans une charte du Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, dès 1045¹⁶. Une motte s'y trouve, constituée par le façonnement de l'extrémité méridionale d'un éperon du piémont du Luberon. Le façonnement est surtout sensible du côté du fossé qui barre cet éperon vers le nord. Sur la plate-forme de la motte, d'un diamètre de 12 m, se trouvait une tour maçonnée dont ne subsistait que la tranchée de fondation et dont certains éléments architecturaux découverts parmi les pierres de démolition extraites précisément des silos voisins témoignaient cette fois d'une construction soignée, avec chaînage d'angle en pierres de taille et fenêtre à ébrasement, étroitement apparentés à des éléments identiques utilisés dans des lieux de culte datés du premier âge roman¹⁷.

Sur cette plate-forme neuf silos étaient creusés. Certains correspondaient par leur contenance aux silos du Castelas de Cucuron. Leur volume était proche de 1 m³. En revanche, on peut se demander si l'importance d'autres silos ne doit pas être mis en rapport avec la fonction sociale particulière de la fortification. Assez exceptionnel parmi les exemples régionaux, l'un d'eux dépassait un volume de 11 m³. Deux autres pouvaient contenir 5 m³, et deux autres encore avaient une contenance respective de 4 et 3 m³.

16. *Ibid.*, charte 317.

17. Fig. 3.

Par rapport au Castelas de Cucuron, site paysan, on aurait tendance à interpréter cette autre aire d'ensilage de hauteur comme le lieu où se conservaient, au moins dans un premier temps, les récoltes ou les perceptions d'une petite aristocratie terrienne, sous la surveillance d'une tour du type de celles qui, sur un terroir, étaient confiées temporairement en garde et étaient dissociées d'un habitat domanial permanent qu'il faudrait rechercher ailleurs, dans la plaine ou dans une fortification plus importante du voisinage, à la tête d'un *castrum*¹⁸. En rapport avec ces silos furent retrouvées quelques meules à main ainsi que la partie dormante d'une meule de ce type. Mais les autres témoignages d'une activité économique sur cette motte sont particulièrement minces. La céramique elle-même n'est pas très abondante. L'utilisation de cette aire d'ensilage de hauteur s'est prolongée au-delà de l'usage de la fortification. La présence de fragments de poterie vernissée commune dans trois silos indique le caractère tardif de leur comblement ainsi que l'abandon définitif du site réalisé seulement, en raison du type de la céramique, dans le courant du XIII^e siècle. Les autres silos avaient été en service puis abandonnés avant cette date comme en témoigne la présence de la seule céramique commune grise dans les autres comblements. Mais, très tôt, la tour devait être partiellement ruinée, puisque tous ces remblais sont en grande partie constitués de pierres provenant de la démolition de la bâtisse, et tandis que se prolongeait l'usage des silos¹⁹.

Ainsi, comme à Cucuron, l'aire d'ensilage se situe sur la hauteur, dans des conditions topographiques et de sécurité à peu près identiques. Elle dut être aménagée d'abord au profit des besoins d'une petite aristocratie locale, qui, au XI^e et au XII^e s. est encore très dépendante et très proche des techniques rustiques traditionnelles. Mais aussi, les formes d'habitat rural qui précisent le contexte de l'occupation du sol autour de cette motte sont

18. Selon la fonction donnée par certains textes aux fortifications privées de cette période, par exemple, pour la motte de Clermont, la charte CXX du *Cartulaire de l'Église d'Apt* (éd. N. Didier).

19. On en arrive ainsi à dissocier partiellement l'époque de la fortification de celle de l'usage de l'aire d'ensilage, dissociation qui pourrait expliquer le creusement de certains silos au sommet de l'actuelle pente méridionale de la motte, dans une situation qui semble nuire à la qualité défensive du sommet du terre.

identiques à celles décrites à propos de Cucuron. En effet, grâce à la prospection magnétique utilisée pour localiser des vestiges éventuels d'habitats, seul, un fond de cabane isolé a été localisé à 80 m environ à l'est de la motte, en bas de pente une nouvelle fois. Il lui était aussi associé un silo d'une contenance un peu supérieure à 1 m³, contenance proche de celle des silos « paysans » de Cucuron, approximativement contemporains. Le comblement était en partie constitué de blocs d'agile rubéfiée sur lesquels se trouvaient imprimés des traces de branchages. Il peut s'agir des vestiges d'un opercule ou d'un voûtement, semblable à ce qui avait fait autrefois interpréter une fosse de la plaine, au Castelas de Cucuron, comme un four de potier.

À Sannes, c'est donc encore le témoignage d'une occupation diffuse du sol qui apparaît, type d'occupation complémentaire par rapport à celui des grands *castra* dont témoignent de plus en plus souvent les textes et l'archéologie au fur et à mesure où l'on progresse dans l'époque médiévale.

Le même thème de recherche a conduit au cours de ces dernières années à l'étude d'une autre fortification élevée au nord du territoire de la commune de Saint-Maximin, dans le finage du domaine actuel de Cadrix²⁰. Datée du courant du XI^e s., elle se présente sous la forme d'une petite enceinte de plan trapézoïdal, de 30 m de longueur sur 15 m de largeur. La fouille n'en est pas achevée, mais l'utilisation de réserves souterraines est déjà bien attestée. Elles ne datent pas toutes de la période d'origine, mais résultent, dans l'état actuel de l'étude, d'un aménagement attribuable au courant du XIII^e s. On a remployé pour cela une cuve de broyage d'olives, un bassin de décantation voisin, et une petite citerne proche, ensemble bâti en mortier immédiatement après la construction de l'enceinte. Ces silos improvisés sont ainsi ajoutés à une fosse de 1,50 m de profondeur, de plan rectangulaire aux angles arrondis, de 2,60 m de longueur sur 2,20 m de largeur. La contenance est donc comparable à celle du grand silo de Sannes²¹. La technique de construction est cependant particulière, ainsi que la forme.

20. Il s'agit encore non d'une fortification villageoise, mais vraisemblablement d'une implantation périphérique à la limite d'un terroir.

21. Fig. 4.



FIG. 5
La Gayole, silos du sondage II.

Les parois, verticales, sont en effet revêtues d'un parement de pierres sèches. Le silo, en effet, n'a pas été creusé, comme ailleurs, dans le substrat géologique, mais dans des terres rapportées destinées à donner à l'enceinte un sol intérieur horizontal à partir d'un pointement rocheux central. Le parement de pierres sèches s'explique donc par le manque de consistance du matériau dans lequel s'est effectué le creusement. Ce parement n'existe d'ailleurs que sur deux côtés puisqu'à l'est la paroi du silo est formée par l'enceinte, et au sud, par les fondations de mur d'un habitat.

Pour insister, s'il en était besoin, sur le caractère normal de ce procédé de conservation, il est encore possible de mentionner, de manière ponctuelle, d'autres sites médiévaux contemporains de ceux qui ont été décrits, dans lesquels des silos ont été reconnus. Il faut encore profiter de cette occasion pour rappeler la fragilité documentaire que représentent des structures de ce type, qui, une fois reconnues, sont aussitôt vidées de leur comblement. C'est ce qui s'est passé pour divers gisements du Lubéron, en dehors même du cas du fort de Buoux cité plus haut, ainsi à Lacoste, en divers endroits de l'actuel château, ou encore autour de la motte et du prieuré de Clermont. Ces silos excavés ne font plus que témoigner de la fréquence du procédé.

En revanche, sur certains sites suffisamment bien fouillés et publiés, le réexamen de certaines trouvailles devient possible. Il faut citer à ce sujet le cas de La Gayole²². Deux fosses ovoïdes sous-jacentes à la nécropole du XI^e s. ont été interprétées dans le sens d'une signification rituelle, en fonction d'un schéma d'explication assez répandu et peu satisfaisant²³. Il ne faut pas écarter la probabilité, sans doute plus forte, selon laquelle ces fosses ou ces silos ne sont que les vestiges d'un petit habitat paysan qui, mettant à profit les ruines du lieu de culte abandonné au cours du haut Moyen Age, a pu momentanément s'abriter avant la réoccupation victorine

22. G. Demians d'Archimbaud, *Fouilles de La Gayole (Var) 1964-1969*, dans *Revue d'études ligures*, t. XXXVII, 1971, *Hommage à Fernand Benoit*, t. V, p. 101.

23. La fonction rituelle, souvent invoquée en raison des difficultés d'interprétation, est donc douteuse à La Gayole. Elle pourrait aussi être réexaminée dans un autre cas un peu étranger aux régions méditerranéennes. Ainsi dans G. Manière et G. Feutry, *Un gisement médiéval à Gensac-sur-Garonne*, dans *Pallas*, t. XVI, 1969, pp. 153-169. La publication montre que bien des traits ne sont pas sans rapports avec ceux constatés au Castelas de Cucuron.

et la restauration de l'édifice. L'une de ces fosses du sondage II possédait encore une obturation de pierres sèches, comparable à celle de deux silos du Castelas de Cucuron²⁴.

Enfin, même si cette note s'est surtout attachée à montrer que l'emploi des silos était de plus en plus fréquemment constaté à l'occasion de fouilles sur les sites du XI^e et du XII^e s. en Provence, des exemples d'utilisations ultérieures ne manquent pas dont la date de première utilisation est parfois difficile à préciser. A Saint-Martin-de-la-Brasque, sur le sommet d'une motte du XI^e s., fut trouvé un silo d'une contenance un peu supérieure à 5 m³, volume comparable encore à celui de certains silos de taille moyenne de la motte de Sannes. Ce silo, de forme ovoïde, put être contemporain de la création de la motte, ou de la reconstruction, dans la seconde moitié du XIV^e s., d'une habitation fortifiée sur son sommet. Ce silo était encore utilisé au XVI^e s., date de l'abandon définitif de la bâtisse. De la même façon, en contrebas de la fortification, l'emplacement du village médiéval se signale encore en particulier par des silos récemment détruits dans lesquels fut recueilli de la céramique commune du bas Moyen Age²⁵. Tout récemment aussi, le nettoyage de la butte qui porte le château de Cucuron a révélé, comme à Saint-Martin-de-la-Brasque des silos liés à des habitats troglodytes de la fin du Moyen Age et du début de l'époque moderne²⁶. On pourrait encore signaler comment un sondage partiel réalisé dans une petite chapelle rurale anonyme, à Saint-Paul-lès-Durance, en 1969, avait révélé que la réutilisation du lieu de culte comme habitat rural au bas Moyen Age s'était aussi traduite par le creusement de silos.

L'une des ambitions de ces lignes était d'attirer l'attention sur une documentation régionale potentiellement riche, aussi riche que dans d'autres régions couvertes par l'enquête en cours. Elles élargissent les conclusions de l'étude monographique de Rougiers, où paradoxalement l'utilisation des

24. Fig. 5 (cliché G. Démians d'Archimbaud).

25. Fig. 6.

26. Renseignement donné par M. Coutelle de Cucuron.

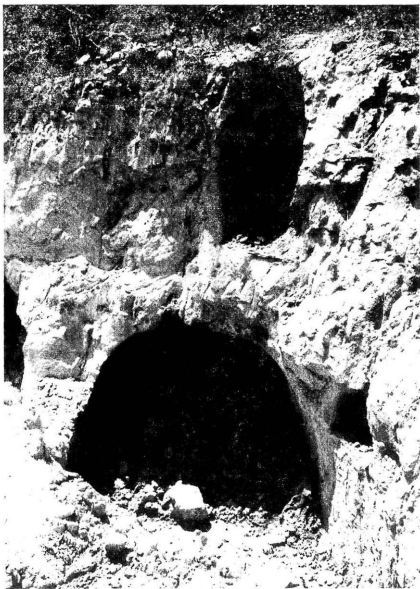


FIG. 6
Maison rupestre et silo à Saint-Martin-de-la-Brasque.



FIG. 4
Cadrix, vue du grand silo oriental.

silos semble n'avoir jamais été très importante, numériquement et aussi dans la durée, cela en dépit du soin apporté à certains aménagements²⁷. Il est possible que le caractère défavorable du substrat, ici comme dans l'enceinte de Cadrix toute proche, se prêtait mal par son extrême dureté à l'utilisation de cette technique selon les formes habituellement répandues. Mais tous ces exemples se multiplieront à coup sûr dans les années qui viennent pour attester la pratique fréquente d'une telle méthode de conservation dans les campagnes médiévales de Provence. Il est d'ailleurs à peu près certain qu'ici comme ailleurs l'époque moderne en a hérité. Il serait au moins aussi intéressant de savoir quand elle fut abandonnée.

Michel FIXOT.

27. G. Demians d'Archimbaud, *Rougiers village médiéval de Provence, approches archéologiques d'une société rurale méditerranéenne*, Thèse de doctorat dactyl., 1978, t. 1, pp. 287 et 611-612.